

que des mesures devraient être prises pour qu'il y ait des locaux additionnels que pourraient, au besoin, occuper les différents services du gouvernement canadien, et qu'il y ait aussi des locaux à la disposition des autres.

Les autorités fédérales n'étaient pas d'avis que le gouvernement comme tel accepte, à ce moment, la deuxième hypothèque de l'entreprise; elles ont cependant affirmé que les événements seraient de nature à démontrer que, si d'autres contribuaient à ce projet par des mises de fonds, leur geste ne leur imposerait rien d'autre que de mettre leur prestige et leur crédit à contribution, sans risque de perte, et que le Canada, en définitive, en profiterait considérablement.

M. Crestohl:

D. Appelez-vous cela du patriotisme?—R. Exactement. C'est la seule raison pour laquelle je m'en suis occupé.

Quand le moment fut venu d'arrêter le choix d'un emplacement convenable, les parrains du projet ont jugé que s'il était possible, une Maison du Canada devrait être construite au nord de la 45^e rue et au sud de la 58^e rue.

En outre, on a trouvé approprié d'acquérir une propriété sur la 5^e avenue, si possible. Dans le cas contraire, il fallait que ce soit sur l'avenue Park. Nous avons songé à cette propriété de la 3^e avenue, dans laquelle les Nations Unies avaient tenu des réunions, puis nous nous sommes ravisés.

Nous avons visité plusieurs propriétés qui étaient disponibles; mais nous avons appris que la plupart étaient louées à bail, et c'était très difficile de trouver des propriétés libres de toute servitude. Nous avions déjà visité de nombreux emplacements quand des citoyens en vue de New-York nous ont conseillé de conférer avec M. William Zeckendorf, qui nous avait déjà offert ses bons offices à titre gratuit.

Il se trouva qu'au même moment exactement, M. Zeckendorf songeait à accroître ses intérêts commerciaux au Canada; il dit qu'il serait heureux de faire tout en son pouvoir pour seconder notre entreprise. Il nous a alors recommandé fortement d'établir la Maison du Canada sur la 5^e avenue, où des millions de personnes venues de toutes les parties du monde passeraient devant l'édifice.

M. Zeckendorf nous a parlé d'une couple de propriétés, que nous avons visitées, mais nous avons jugé qu'elles ne nous convenaient pas autant que celle qui était située à l'intersection de la 5^e avenue et de la 54^e rue. Le vieil édifice qui se trouvait sur la propriété appartenait à un agent d'immeubles qui avait déjà établi des plans en vue de la construction d'un nouvel édifice à bureaux; il nous a informés que la propriété n'était pas à vendre. Nous en avons discuté de nouveau avec M. Zeckendorf, qui nous dit que si nous étions d'accord, il verrait s'il lui était possible d'obtenir qu'on lui fasse un prix. Alors M. Zeckendorf est entré lui-même en communication avec les propriétaires qui lui ont fixé un prix et lui ont accordé un droit d'achat valable pour quelques jours. Ceux qui patronnaient le projet ont alors étudié la question et ont jugé qu'à leur point de vue c'était la propriété libre de toute servitude la plus convenable qu'ils puissent trouver; à la suite de consultations avec Ottawa, la propriété a été achetée. Je répète encore une fois que nous avons obtenu, à titre gratuit, les bons offices de M. Zeckendorf et de sa compagnie.

Je pourrais aussi ajouter à ce point que sur la 54^e rue, où se trouve l'emplacement que nous avons acheté, la circulation est à sens unique en direction de l'est; c'était, il va de soi, une nécessité parce que c'était commode pour notre délégation aux Nations-Unies, et que la circulation en direction des aéroports et de la gare *Grand Central* l'exigeait.